

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMER, Mme Sylvie ASSELIN, Mme Esther BEUVE, M. Manoël DUDOUIT, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, M. Gilles MALICOT, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY,

Excusés : M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Esther BEUVE, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Pierrick DELACOTTE, Mme Laurence DUFOUR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Cyril PANIEL, Mme Pierrette POUSSET, M. Vivek SINGH, Mme Aurélie VERGIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD, Mme Laëtitia VIVIER

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : Mme Martine SAVARY

Date de convocation : 5 mars 2024

Date d'affichage : 22 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 15

Pouvoirs : 3

Votants : 18

Délib. n°2024-017 : Budget annexe Panneaux photovoltaïques - approbation du compte administratif 2023

Après que le Maire ait quitté la salle au moment du vote (article L. 2121-14 CGCT), le Conseil municipal, sous la présidence de M. Emmanuel JAMARD, maire-adjoint aux finances :

DECIDE

- **Voter le compte administratif 2023 du budget annexe comme suit :**

Section de fonctionnement

Recettes.....	14 980,98
Dépenses.....	40 842,14
Résultat d'exercice 2023.....	- 25 861,16
Solde reporté 2022.....	40 035,89
Résultat de clôture 2023.....	14 174,73

Section d'investissement

Recettes.....	6 687,00
Dépenses.....	6 680,00
Résultat d'exercice 2023.....	7,00
Solde antérieur 2022.....	7 434,74
Résultat de clôture 2023.....	7 441,74

Pour : 16

Contre :

Abstentions :

Le Maire, ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote (article L. 2121-14 CGCT). Il est titulaire d'un pouvoir.

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 050-200063592-20240314-DELIB2024_017-AU



Le Maire,
Laurent PIEN

